

Les décisions se font attendre pour mieux protéger l'environnement



Gilles LANIO
Président de l'UNAF

La frilosité de nos décideurs politiques au niveau national est bien en deçà du courage politique qu'ils devraient montrer pour protéger l'environnement, la nature, la vie qui nous entoure, sans laquelle nous ne serions pas là. Nos politiques ont toujours priorisé l'agriculture intensive au motif qu'il faut nourrir la planète. Soit, mais pour autant doit-on saccager, polluer la terre, l'eau... ? Vous ne trouverez pas un politicien en campagne électorale vous dire

que l'environnement c'est bien le dernier de ses soucis. Par contre, une fois élu, le business reprend le dessus et l'environnement ne pèse plus grand-chose dans les orientations politiques à venir. Pire, celui-ci est souvent montré comme un frein au progrès, un frein à l'emploi.

Pourtant, le discours inverse peut être tenu, et ce d'autant plus qu'il n'est pas contestable. De nombreuses études montrent bien qu'une agriculture plus respectueuse de l'environnement est créatrice d'emplois, plus économe au niveau de la gestion de l'eau par exemple, car moins polluante, et sur le plan de la santé humaine contribuerait à faire baisser le nombre de maladies du type cancer, Parkinson... Alors pourquoi rien ne change ? Tout simplement déjà du fait que la plupart de nos élus ne connaissent quasiment rien à la nature, tout juste savent-ils faire la différence entre un cheval et une vache, alors pour le reste ! Il y a aussi toute une cohorte de conseillers bien pensants de dîner d'affaires... où, franchement, parler nature n'a pas sa place. Le changement, s'il se fait, viendra plus vraisemblablement du terrain, par les consommateurs mais aussi par les producteurs. Il ne faut surtout pas sous-estimer les jeunes agriculteurs. En dehors de leur travail, ils font en sorte d'avoir une vie plus sociale que leurs aînés, ils s'intègrent plus dans la société et ont une sensibilité à l'environnement un peu plus importante. Ils connaissent aussi les réseaux sociaux qui drainent énormément d'informations... Aujourd'hui, dans un jeune couple d'agriculteurs, très souvent un des deux travaille en dehors de l'entreprise agricole. L'époque où l'agriculteur vivait dans ses champs, avec ses bêtes, un peu à l'écart du monde... est une époque révolue. De très nombreux jeunes agriculteurs connaissent de grandes difficultés financières. Ils ont beau faire des heures à n'en plus finir, le plus souvent ils ne touchent qu'un salaire de misère et, cerise sur le gâteau, ils sont critiqués par une partie de la population qui les traite de pollueurs. Cette situation ne pourra pas durer. Comment pourront-ils continuer à travailler avec des produits chimiques pour lesquels il y a une tête de mort sur l'emballage, avoir des filtres à charbon au niveau de la cabine du tracteur et faire comme si ces produits ne pouvaient pas avoir d'incidences négatives ? Un grand nombre de jeunes agriculteurs ont conscience qu'ils sont devenus des pions que l'on utilise, que les coopératives avec lesquelles ils sont liés les exploitent et qu'elles ne jouent pas le rôle qu'elles devraient jouer à leur égard. Cette colère sourde qui gronde pourrait bien s'ampli-

fier. Il devient urgent que nos responsables politiques, s'il leur reste encore un brin de pouvoir, prennent à bras le corps les questions essentielles pour le devenir de notre société, et ce pour le plus grand bien des citoyens.

Retour sur le sulfoxaflor

Dès que nous avons découvert son autorisation de mise sur le marché en France, l'UNAF n'avait pas manqué d'alerter sur la dangerosité de ce produit. La bataille fut rude pour faire retirer ce nouveau pesticide classé « néonicotinoïde » aux États-Unis mais, de manière très étonnante, pas en Europe ! Ce pesticide, au-delà de sa classification, avait le même mode d'action que les néonicotinoïdes, et c'est ce point-là qui avait permis de le faire retirer du marché lors du vote sur le retrait des néonicotinoïdes. Il est vraisemblable que ce produit, pour les apôtres de l'agrochimie, devait être le produit de substitution idéal. Or, cette AMM avait été accordée sans que les études confirmatives sur les abeilles aient été fournies... Cette manière de procéder est scandaleuse et hélas bien trop fréquente : on autorise et on verra plus tard, les études suivront. Aujourd'hui, c'est chose faite, le résultat est tombé, tout aussi discrètement que son AMM au départ : l'absence de risques inacceptables pour les abeilles n'est pas démontrée, sauf en serre fermée. L'UNAF avait eu raison de dénoncer l'autorisation accordée à ce produit. L'abeille, qui pourtant joue un rôle primordial pour l'agriculture, n'a pas droit au même respect que les animaux d'élevage. En effet, un produit destiné à ces derniers avant d'être autorisé ne doit pas avoir d'effet nocif, par contre pour l'abeille ce n'est pas le même vocable, c'est une absence de risques inacceptables. Le choix des mots n'est pas anodin. Nocif ou inacceptable, chacun pourra apprécier la différence.

La saison est lancée

Les apiculteurs sont sur le pont, la fin d'hiver très doux, voire chaud, en a surpris plus d'un. Les colonies se sont développées rapidement et il a fallu faire face à cette montée en puissance. Depuis, la météo fait le yo-yo et ne facilite pas le travail. Les premières récoltes de printemps sont faites pour certains ou en cours pour d'autres. Les premiers échos pour l'heure semblent plutôt bons, gageons que cela continue ! Une crainte à l'horizon dans bien des régions : les cumuls d'eau tombée ces derniers mois sont en deçà de ce qu'ils étaient l'an passé à pareille date. Concernant le miel, les apiculteurs vendant au détail sont de plus en plus nombreux, cet attrait pour ce genre de vente, bien plus rémunératrice, se développe dans le monde agricole, mais tout le monde ne peut pas vendre au détail pour de multiples raisons. Les États généraux de l'alimentation avaient fait naître l'espoir qu'enfin les producteurs, de miel ou autre, vendant en vrac soient enfin payés correctement pour leur travail. Mais pour le moment, ce n'est toujours pas le cas... Pourtant, dans le monde agricole les interprofessions ne manquent pas, alors ne rêvons pas, même si l'apiculture elle aussi a maintenant son interprofession ! Validée il y a quelques jours par le ministre de l'Agriculture, il faudra plus que jamais rester vigilant et savoir se faire respecter.